



Le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent est un organisme de planification et de concertation en matière de développement régional. Il agit au nom de ses membres, les MRC du Bas-Saint-Laurent, afin de faire rayonner la vision et le plan de développement de la région.

Description

Sous l'autorité de la direction générale, la personne responsable des finances est chargée de l'entière gestion des opérations comptables et financières de l'organisme, et ce, avec l'assistance et le support du ou de la technicien·ne en comptabilité. Elle veille à ce que les ressources financières soient utilisées de manière adéquate, dans le respect des normes comptables et des ententes signées par l'organisme dans le but d'assurer le support et le contrôle nécessaire au bon déroulement des opérations de l'organisme.

Principales responsabilités

- Coordonne et supervise la comptabilité, la gestion des fonds ainsi que la trésorerie :
 - Prépare le budget annuel de l'organisation en collaboration avec la direction générale et les directions adjointes et après approbation par le conseil d'administration (CA), en assure son suivi ;
 - Prépare les états financiers mensuels et annuels ;
 - Dirige la production des rapports gouvernementaux nécessaires ;
 - Dirige la gestion de la paie, assurances collectives et autres avantages sociaux ;
 - S'assure de la bonne codification des pièces comptables et de leur imputation au grand livre ;
 - S'assure que les écritures de paie sont imputées adéquatement dans les projets correspondants ;
 - Dirige l'enregistrement des écritures de régularisations mensuelles et annuelles ;
 - S'assure que les évaluations comptables aux livres sont adéquates et en lien avec principes comptables ;
 - Participe au contrôle des coûts et à la gestion des liquidités ;
 - Veille au respect et à l'amélioration du contrôle interne ;
 - Dirige la facturation selon les ententes spécifiques ;
 - Supervise et autorise les paiements aux fournisseurs et promoteurs ;
 - S'assure du respect des normes comptables et gouvernementales ;
 - Dirige la préparation des dossiers de fin d'année financière et travaille en collaboration avec les auditeurs externes ;
 - Veille au développement d'outils, politiques et procédures comptables pouvant améliorer et faciliter le travail de son équipe et de la direction ;
 - Avise la direction générale de tout événement pouvant affecter la bonne conduite de l'organisme ;
 - Dirige la réalisation de toute autre opération comptable courante ;
- Soutient l'équipe de direction dans l'analyse financière de divers projets de développement et dans l'administration des budgets :
 - Prépare et révisé les budgets des projets en collaboration avec ses responsables ;
 - Prépare et révisé les redditions de compte financière en collaboration avec ses responsables ;
 - Effectue le suivi des ententes et des attributions financières des divers projets selon les modalités prévues avec les bailleurs de fonds ainsi qu'avec les promoteurs ;
 - Assure la liaison administrative avec les bailleurs de fonds ;
- Produit différents rapports financiers pour le conseil d'administration ;
- Collabore avec les professionnels de l'organisme pour le suivi budgétaire de leurs projets et leurs mandats ;



Responsable des finances

Description de poste

Adoptée : 5 juillet 2021 Révisée :

- Supervise les activités du technicien en comptabilité (embauche, formation, répartition du travail, évaluation du rendement, gestion des conflits, tenue à jour des dossiers d'employés, etc.) ;
- Participe aux projets d'amélioration continue de l'organisation
- Réalise toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

- Détenir un BAC en comptabilité ou toute autre expérience jugée équivalente ;
- Titre professionnel CPA (atout) ;
- Posséder cinq ans d'expérience pertinente en lien avec l'emploi ;
- Excellente maîtrise du logiciel Excel et de la suite office;
- Capacité à travailler dans un environnement de travail infonuagique de type collaboratif;
- Connaissance du logiciel Acoma ;
- Expérience pertinente en gestion comptable par projet (atout) ;
- Connaissance des normes liées aux OSBL et du milieu municipal (atout) ;
- Bonne maîtrise du français.

Compétences et aptitudes requises

- Autonomie
- Capacité à mobiliser et superviser une ou plusieurs ressources humaines
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Discrétion
- Éthique
- Polyvalence
- Rigueur et qualité du travail
- Sens des responsabilités
- Sens l'organisation
- Souci du détail et de la qualité du travail

Conditions d'emploi

Nombre d'heures par semaine : 35

Statut d'emploi : Permanent

Échelle salariale : entre 40,96\$ à 50,92\$ selon formation et expérience

Lieu de travail : Rimouski

Avantages sociaux : Assurances et REER collectifs